

Louans

INFO

bulletin d'information
de la mairie
de Louans





SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| Édito | p. 2 |
| En bref | p. 3 à 7 |
| <i>CCLST</i> | |
| <i>État civil</i> | |
| <i>Boîte à idées</i> | |
| <i>Décorations de Noël</i> | |
| <i>Projet potager commun</i> | |
| <i>Commerces</i> | |
| <i>Petites annonces</i> | |
| <i>CIAS</i> | |
| <i>L'Entraide Lochoise</i> | |
| <i>Le savoir-vivre à Louans</i> | |
| <i>Terrain de tennis</i> | |
| Informations générales | p. 8 à 14 |
| École et médiathèque | p. 15-16 |
| La parole aux associations | p. 17 à 20 |
| Projet de création d'un conseil municipal des jeunes | p. 20 |
| Agenda | p. 20 |

« Louans Info »
Mairie de Louans
Place du 11 Novembre, 37320 Louans
Tél. : 02 47 92 83 13
Directeur de la publication : Anaïs AUDIGER
Rédaction : Mairie de Louans - associations.
Crédits photos : Mairie de Louans - associations
Conception graphique, mise en page
et impression : La Renaissance Lochoise
02 47 91 30 60
Imprimé sur papier recyclé

Édito

Chère Louannaise, cher Louannais

Dans un contexte particulier le 15 Mars dernier, vous vous êtes déplacés pour accomplir votre droit : le vote.

Vous m'avez accordé votre confiance, ainsi qu'aux membres qui composent le conseil municipal.

Je vous en remercie.

Être élue est un honneur pour moi et surtout un engagement que je prends et que nous prenons.

Cette nouvelle équipe rajeunie, j'espère sera à la hauteur pour gérer au mieux notre commune pour les six prochaines années.

Je tiens à remercier les agents municipaux qui pendant cette crise exceptionnelle que nous vivons sont restés mobilisés sans relâche afin de maintenir le lien et le service auprès de nos concitoyens.

Céline et Magali en ont profité pour terminer un travail long et complexe qu'est celui de la numérotation.

Depuis quelques semaines maintenant, des petits courriers arrivent dans vos boîtes aux lettres pour vous informer de votre numéro de rue et vous inviter à récupérer celui-ci en mairie.

Soyez tranquilles, si nous n'avez pas encore reçu le courrier cela ne devrait pas tarder.

Vous pourrez découvrir dans ce « Louans info » un article sur le tournage qui a eu lieu sur la commune en Août dans la maison de Madam' t Madame LEFÜR. Merci aux voisins alentours pour leur bienveillance pendant ce tournage.

Comme je l'avais annoncé avant les élections, je souhaitais et souhaite un conseil municipal actif et investi.

Nous avons un certain nombre de commissions qui sont toutes composées de six à huit membres du conseil municipal.

Les échanges et décisions sont donc faites de façon collective.

J'espère pouvoir vous recevoir en début d'année prochaine pour les vœux du Maire si le contexte le permet.

Nous vous tiendrons informés.

Merci à toutes et à tous, prenez bien soin de vous et de votre entourage.

Anaïs AUDIGER-AVRIL, Maire de Louans



ÉTAT CIVIL

1^{er} décembre 2019
au 31 août 2020

Naissances :



• *Taylio, Lyam, Raphaël, Manuel PICHOT*

Né le 11 février 2020 à Tours (37)

• *Arthur, François DAVEAU*

Né le 28 février 2020 à Chambray-Lès-Tours (37)

• *Léandre, Paul, Alfred KIELBASA*

Né le 12 mars 2020 à Louans (37)

• *Marcel, Louis, Jules MARIN*

Né le 08 mai 2020 à Saint Benoit La Forêt (37)

• *Lyssana, Sienna FIOT GONCALVES*

Née le 29 juillet 2020 à Tours (37)

• *Malhone GUIMPIER*

Né le 30 juillet 2020 à Chambray-Lès-Tours (37)

• *Camille, Victoire, Nadine CRINON*

Née le 08 août 2020 à Chambray-Lès-Tours (37)

Mariages :

• *COUËTOUX Erwan et BARANGER Elizabeth*

Célébré le 28 décembre 2019

• *BARON Benoist et VELIER Charlotte*

Célébré le 07 mars 2020



Décès :



Colette, Bernadette MARSEAULT

née BESNOIST

Décédée le 19 juin 2020 à Louans (37)

Boîte à idées

Toutes les bonnes idées sont les bienvenues, et les habitants de Louans ont la parole. Alors n'hésitez pas à nous les adresser par mail en précisant en objet « boîte à idées » sur le mail de la mairie : mairie.louans@orange.fr ou dans la petite boîte prévue à cet effet, dans le hall de la mairie.

Louans et ses décorations de Noël...

La commune de Louans souhaite mettre en valeur les habitants en leur proposant un concours.

Amusez-vous, décorez vos jardins et maisons, soyez inventifs, créatifs, et illuminez notre village de vos plus belles décorations extérieures !!

Bien sûr, les habitants seront les votants et indiqueront par petits bulletins

leurs préférences. Deux urnes à cet effet seront disponibles à la Boulangerie de Louans et à la Mairie.

Un classement des trois plus belles maisons sera établi, et un lot gagnant pour chacun sera offert.

Dès le début décembre 2020, le concours sera lancé ! Faites briller les yeux de nos enfants et faites-nous rêver !

Projet potager commun

La commune de Louans souhaite mettre à disposition de ses habitants deux carrés potagers devant la mairie afin d'y cultiver des plantes aromatiques.

L'objectif étant de permettre à chacun de venir cultiver, entretenir, et dégus-

ter des aromates, tout en permettant l'apprentissage de la vie collective et de pratiques respectueuses de l'environnement.

Petits et grands pourront échanger leur savoir dans un objectif commun, le partage.

C. Bermell

Commerces

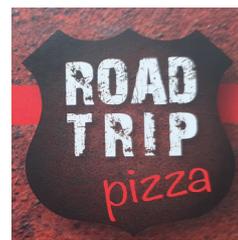
Boulangerie-Pâtisserie Etienne :

Votre boulangerie est ouverte du mardi au dimanche matin. Du Mardi au Vendredi : de 7h à 13h30 et de 16h à 19h30 ; samedi : de 7h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h30 ; dimanche : de 7h30 à 13h. N'hésitez pas à les contacter si vous avez des commandes et demandes particulières. Pain au maïs, gâteaux, pains spéciaux etc.... Monsieur et Madame Etienne sont à votre écoute. Pour la fin de l'année, un rayon Traiteur et des chocolats de Noël vous y attendent.

ROAD TRIP PIZZA :

Le petit camion de Pizzas est présent tous les jeudis à partir de 17h30 jusque 21h, devant la mairie de Louans. Les pizzas sont au tarif unique de 11 euros.

Si vous souhaitez réserver vos pizzas, vous pouvez également le joindre au 07.50.58.95.32



PETITES ANNONCES

La Mairie de Louans recherche un objet ancien type brouette en bois, amphore, vieux vélo, etc... dont vous ne vous servez plus et qui n'est plus en état de fonctionnement, afin d'en réaliser une décoration extérieure avec plantes et fleurs. N'hésitez pas à nous contacter ! Merci !

Si vous avez une petite annonce à déposer dans Louans info et sur le site internet de la commune, n'hésitez pas non plus à nous en informer, nous la transmettrons avec plaisir !



Informations du CIAS Sud Touraine

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le CIAS de la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine est le service social inter-communal des habitants des 67 communes du territoire.

Missions : Accueil, information, orientation, accès aux droits ; aides sociales légales et facultatives : secours alimentaires, financiers / service domiciliation / Gestion de deux résidences sociales pour les jeunes de 16 à 30 ans / Animation d'actions collectives en lien avec les partenaires (ateliers cuisine, jardin partagé...) / Accompagnement de 80 bénéficiaires du RSA par délégation du Conseil Départemental d'Indre et Loire...

Contact :

Au sein du Pôle Social, 24 avenue du Général de Gaulle, 37600 LOCHES

Tél. 02 47 59 23 30

cias@lochessudtouraine.com

www.lochessudtouraine.com

Accueil sur rendez-vous (lié aux contraintes sanitaires)

Permanence téléphonique :

Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30

Collecte nationale pour la Banque Alimentaire de Touraine dernier week-end de novembre

Grâce à votre participation en Indre et Loire 16 000 personnes en situation de précarité, sont aidées soit l'équivalent de 2,7 millions de repas. Nous attirons l'attention des généreux donateurs sur les besoins de conserves de légumes, conserves de fruits, conserves de viande ou de poisson, huile, lait. Chaque année, la Collecte nationale est fixée le dernier week-end de novembre, soit vendredi 27 et samedi 28 novembre 2020, merci de retenir ces dates !

(Inscriptions sur le planning au CIAS au 02.47.59.23.30)

ATELIERS CUISINE

Le CIAS organise une fois par mois un atelier cuisine qui permet de réaliser des recettes de saison, de valoriser les produits distribués par la Banque Alimentaire et de partager des savoirs faire. Ateliers actuellement suspendus en raison des contraintes sanitaires

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le CIAS au : 02.47.59.23.30

« LE JARDIN AU FIL DE L'EAU »

Vous aimeriez jardiner,... Faire une acti-

tivité en plein air, ... Rencontrer des personnes et échanger, Vous n'avez pas de jardin, ... Le CIAS Loches Sud Touraine peut vous proposer, une parcelle individuelle, des activités collectives, un espace détente, sous la condition d'adhérer à la charte et au règlement intérieur du jardin, ateliers coanimés par deux techniciennes du CIAS.

Ateliers actuellement suspendus en raison des contraintes sanitaires

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le CIAS au : 02.47.59.23.30

La P'tite Récup :

« Ne jetez pas, donnez une seconde à vos meubles et autres objets de la maison! ». La P'tite Récup propose du mobilier de petite taille et des objets de 1^{re} nécessité : Petites tables, petits meubles, chaises lampes, vaisselle...

Si vous souhaitez donner ou si vous avez des besoins, présentez-vous 4, rue Lobin à Loches les mercredis de 14h à 16h30 et les samedis entre 10h et 12h (gérée par la Croix Rouge du lochois).

Renseignement : 06 33 01 82 55

Logement pour les 16-30 ans

Une solution logement pour les jeunes adultes de 16 à 30 ans en situation de stage, emploi ou formation dans le lochois. Le CIAS gère depuis 2005 deux résidences sociales agréées Foyers de Jeunes Travailleurs (soit 18 studios meublés), afin de faciliter l'accueil et l'insertion professionnelle des jeunes (16-30 ans) sur le territoire lochois. Ces logements sont adaptés pour des personnes seules.

Pour déposer une demande, contactez le CIAS au 02 47 59 23 30

Plateforme E logement

Trouver un hébergement pour effectuer une formation dans la région Centre. La plateforme est financée par l'Etat et la Région Centre et développée par le GIP Alfa Centre, la plateforme e-logement entend rapprocher l'offre et la demande d'hébergement.

Objectif : aider les personnes qui entrent en formation à trouver un toit.

<http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueilletoile/accueil-elogement>

Service de teleassistance

Informations sur Touraine repérage (le

site dédié aux séniors) : <http://www.touraine-reperage.fr/teleassistance.html>

Le pôle social de Loches

24 bis avenue du Général de Gaulle - 37600 Loches

Les organismes présents de façon permanente :

- ADMR de Loches propose des services à la personne, sur-mesure, en fonction de leurs besoins. Leur objectif est de leur permettre de bien vivre chez elles, à chaque étape de votre vie. Sur simple demande, un responsable se déplace à domicile pour évaluer les besoins, proposer un devis personnalisé et informer sur toutes les aides financières possibles. Contact: 02 47 59 25 41

- ASSAD HAD en Touraine propose un guichet unique pour vous accueillir et vous orienter selon vos besoins spécifiques : aide à domicile, hospitalisation à domicile, soins infirmiers à domicile, soins et services adaptés aux malades d'Alzheimer et maladies apparentées, et services à la personne. Contact : 02 47 59 28 31

- CPAM 37 Caisse primaire d'assurance maladie (uniquement sur RDV en appelant au 3646 ou en laissant ses coordonnées à l'accueil mutualisé du pôle)

- CIAS : 02 47 59 23 30

- Entraide et Solidarité assure l'hébergement et l'accompagnement des personnes hébergées au CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale : 8 logements) ou dans un des 2 logements temporaires. Contact : 02 47 59 11 28

- MSAP. Contact : 02 47 19 82 36

- MDS (Maison Départementale de la Solidarité) L'équipe de professionnels sociaux et médico-sociaux vous informent, vous orientent, vous accompagnent sur l'ensemble des domaines de la solidarité : vie quotidienne, insertion, éducation et santé des enfants et des adolescents, accès aux droits, soutien à la parentalité, aide aux personnes âgées et handicapées au plus près de votre domicile. 02 47 59 07 03

- MSA : La Mutualité sociale agricole (MSA) assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit

Contact (Tours) 02 47 31 62 62



Informations du CIAS (suite)

- SAINTE VINCENT DE PAUL : Association caritative, œuvrant pour soutenir la personne (écoute, aides financières, alimentaire...) pour combattre la solitude (Visite à domicile)....

Contact : 06 21 96 07 47

- SECOURS CATHOLIQUE : association caritative, œuvrant pour favoriser le voyage et les moments conviviaux, réalise du soutien scolaire et organise des brocantes de la solidarité.

Contact au 06 30 21 94 66

LES PERMANENCES :

- Association des Alcooliques Anonymes (A.A.) : association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée.

Permanences les lundis de 20h à 22h, renseignements au 02.47.94.20.59

- AGEVIE : les services d'accueil de jour accueillent des personnes âgées qui vivent à domicile mais qui n'ont plus la possibilité de sortir de chez elles seules, de rencontrer des personnes de leur âge et de vivre des activités adaptées.

Des activités variées sont proposées tout au long de la journée, visant à stimuler tous les sens : ateliers mémoire, ateliers artistiques, cuisine, gymnastique douce, sorties. La petite taille des groupes (12 personnes au maximum) permet de faciliter les échanges et de prendre soin individuellement de chacun.

L'accueil de jour permet aussi aux familles qui accompagnent un parent âgé au quotidien de s'aménager des temps de repos. En fonction des situations, le transport depuis le domicile peut être organisé et pris en charge. Chaque demande d'accueil fait l'objet d'un entretien préalable pour préparer le séjour. Pour que ce service soit accessible à tous, des aides financières, en diminution du prix de journée, sont recherchées en fonction de la situation de chacun. Les mardis et vendredis 9h à 17h renseignements au 02 47 39 04 16

- Ateliers « Savoirs de base » de l'entraide solidarité (anciennement En-

traide Ouvrière). Public : toute personne scolarisée en langue française qui ne maîtrise pas les savoirs de base : lecture, écriture, calcul. Objectifs : L'action doit permettre aux participants d'améliorer leurs compétences de bases en lecture, écriture, calcul, organisation spatio-temporelle, utilisation des outils numériques, de développer leur autonomie et leur confiance en soi dans les différentes situations de communication écrite et orale de la vie quotidienne, d'être accompagné dans leur projet d'insertion professionnelle.

Ateliers le lundi et jeudi de 14h à 17h. Renseignements : 02 47 59 11 28 ou 06 81 33 05 45

- CAF TOURAINE : permanence seulement sur RDV les mercredis de 9h15 à 16 h. Rendez-vous à prendre sur www.caf.fr, dans l'espace ma caf, ou au 0810 25 37 10 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

- CARSAT Service social : le service social spécialisé de la Carsat participe, à l'élaboration et à la mise en place de réponses sociales individuelles et collectives adaptées aux besoins des personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou l'accident.

Sur rendez-vous les lundis de 09h à 17h au 09 71 10 39 60

- CDAD : Conseil Départemental de l'Accès au Droit. Point d'accès au droit : permanence tenue par une juriste, gratuit anonyme, pour un conseil dans vos démarches juridiques. Sur rendez-vous 2^{ème} et 4^{ème} lundi de 10h à 14h30 au 02 47 19 82 36 (France Services)

- CICAS : Centre d'Information Conseil et Accueil des Salariés pour la retraite complémentaire AGIRC ARRCO IRCANTEC. Sur rendez-vous, 1^{er}, 3^{ème} mardi du mois de 8h45 à 16h30 au 0820 200 189.

- Conciliateur de justice : Démarche amiable, pour tous litiges entre 2 particuliers, ou avec une entreprise avant d'engager une procédure judiciaire. Sur rendez-vous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de 13h30 à 16h30 au 02 47 19 82 36 (France Services)

- CRIA (Centre Ressources Information Accompagnement pour le développement des compétences de base en Indre et Loire).

Sur rendez-vous 3^{ème} lundi de 9h à 12h

au 02 47 47 12 88

- France Victime à chaque fois qu'il peut y avoir une recherche de responsabilité pénale, que les personnes aient déposé plainte ou pas, qu'elles souhaitent faire valoir leurs droits ou pas, quelle que soit la situation du ou des auteurs, les personnes peuvent obtenir l'aide et l'accompagnement de France Victimes et de son Réseau.

Sur RDV tous les 1ers lundis du mois de 10h à 15h au 02 47 66 87 33 ou mise en relation avec l'association via une tablette disponible aux horaires d'ouverture de la gendarmerie de Loches

- PLANNING FAMILIAL : un lieu d'écoute et de dialogue. C'est un lieu d'information, de documentation et de formation : éducation à la santé, relation homme/femme, couple, famille, parentalité, grossesse, contraception, normes, représentations, prévention des conduites à risques, prévention de la violence et de la délinquance ...

Le PF37 s'adresse à toutes les populations : femmes, hommes, couples, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité, publics migrants ... Les permanences sont anonymes, gratuites et sans rendez-vous.

Sur rendez-vous les 1^{ers} mercredis du mois de 9h à 12h au 02.47.20.97.43 ou par mail sur mfpf37@wanadoo.fr

- PRO BTP : Organisme pour les salariés ou retraités de la filière du bâtiment (santé,...). Sur rendez-vous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Et 1^{er} et 2^{ème} jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV au 01 40 31 38 88

- SPIP (Services pénitentiaires d'insertion et de probation). Sur rendez-vous les 3^{èmes} vendredi de 10h à 12h30 - 14h à 17h

- UFC QUE CHOISIR : l'Union fédérale des consommateurs est une association de consommateurs, d'usagers, de contribuables et de défense de l'environnement. Vous êtes un particulier, vous avez un litige avec un professionnel, avec votre propriétaire, votre assureur, votre garagiste, et vous souhaitez une assistance de la part de l'UFC-Que Choisir. Permanence sans rendez-vous tous les lundis de 15h à 17h au 02 47 51 91 12.



L'Entraide Lochoise

Vous n'avez pas d'expérience ni de diplôme spécifique. Vous avez uniquement l'envie de travailler.

Besoin d'un service ? Nous vous proposons un prêt de main d'oeuvre afin de répondre à votre besoin. L'Entraide Lochoise s'occupe de toutes les démarches administratives liées à l'emploi du personnel. C'est vous qui choisissez vos jours et heures d'intervention.

- Particuliers (déduction fiscale possible) : ménage, repassage, cuisine, jardinage, entretien divers, etc.

- Associations, collectivités: entretien de locaux, d'espaces verts, aide cuisine, surveillant de cantine ...

- Entreprises, exploitants agricoles : manoeuvre, manutention, vente, nettoyage, tâches agricoles....

CONTACT : 23, rue des Bigotteaux - 37600 LOCHES - 02.47.59.43.83 - contact@entraide-lochoise.net

L'ENTRAIDE LOCHOISE RECRUTE

Vous recherchez du travail, vous êtes en situation difficile, nous pouvons vous proposer des missions chez des particuliers, des entreprises ou des collectivités : ménage, jardinage, petit bricolage, manutention, ...

N'attendez plus pour venir nous rencontrer à notre bureau de Loches : 23 rue des Bigotteaux - 37600 Loches 02 47 59 43 83

www.entraide-lochoise.net

Horaires d'ouverture des bureaux :

Les lundi, mardi, jeudi de 9 h à 17 h

Le mercredi de 9 h à 12 h 30

Le vendredi de 9 h à 16 h 30

Une association de proximité à votre service depuis 1987

Vous recherchez un emploi ? Vous souhaitez prendre ou reprendre une activité à votre rythme en temps partiel ou à temps plein. Nous proposons des postes en CDD pour intervenir auprès de particuliers, entreprises, collectivités... A temps partiel ou à temps plein, l'Entraide Lochoise soutient votre projet professionnel. Nous ne deman-

Le savoir-vivre à Louans

DÉJECTIONS CANINES

Pour le bien de tous, et dans le respect des uns et des autres, lors de vos promenades avec nos amis à quatre pattes, nous vous invitons à faire attention aux déjections canines, afin de respecter les habitants. Merci de veiller à ne pas laisser vos animaux faire leurs besoins devant les habitations, ou si cela arrive, à nettoyer et utiliser de petits sacs poubelles à cet effet.

HORAIRES TRAVAUX ET TONDEUSE

Selon l'arrêté préfectoral d'Indre et Loire du 29 mars 2013, les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou

d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ...

et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi :

- de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi ;

- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Il en est de même pour les nuisances sonores de nuit. Le respect des voisins,

des habitants est essentiel.

En cas de demande de mise à disposition de gîtes, chambres d'hôtes etc..., une demande préalable en mairie est nécessaire.

LES POUBELLES

Les ramassages ont lieu tous les lundis. A cet effet, nous vous prions de respecter les lieux communs, en centre bourg et dans les lieux-dits, ainsi et surtout près des poubelles à verre, où le respect des habitants et de l'environnement est parfois mis à mal. Merci de ne pas déposer vos sacs, et autres déchets à côté des poubelles, mais dedans...

Article R644-2 du code pénal

Terrain de tennis

A Louans, nous avons la chance de posséder un terrain de tennis.

Ainsi, si vous souhaitez utiliser le terrain de tennis, adressez-vous à la mairie auprès de Céline Riotteau qui vous donnera toutes les informations nécessaires. Il vous suffira juste de joindre un chèque de 30 euros pour cotisation annuelle.

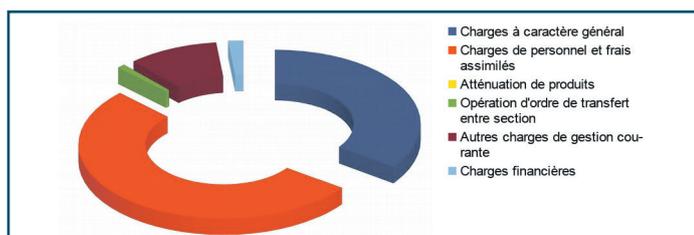
L'équipe municipale.

Finances

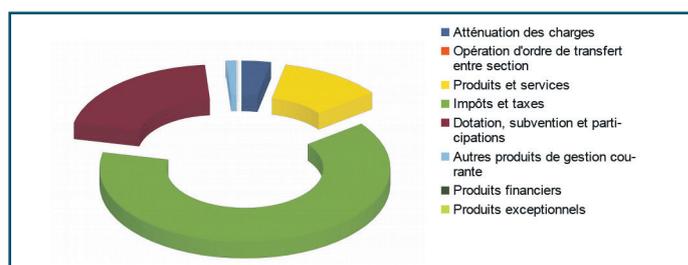
Compte administratif 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| DÉPENSES | | |
|--|------|-------------------|
| Libellé | | Réalisations |
| Charges à caractère général | 35 % | 119 152,66 |
| Charges de personnel et frais assimilés | 52 % | 178 890,36 |
| Atténuation de produits | 0 % | 0,00 |
| Opération d'ordre de transfert entre section | 1 % | 3 004,00 |
| Autres charges de gestion courante | 10 % | 34 492,78 |
| Charges financières | 2 % | 5 714,32 |
| TOTAL | | 341 254,12 |

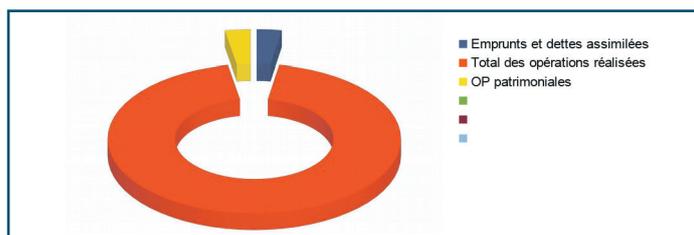


| RECETTES | | |
|--|-------|-------------------|
| Libellé | | Réalisations |
| Atténuation des charges | 3 % | 15257 |
| Opération d'ordre de transfert entre section | 0 % | 0,00 |
| Produits et services | 11 % | 53 883,90 |
| Impôts et taxes | 64 % | 298 517,47 |
| Dotation, subvention et participations | 20 % | 95 498,70 |
| Autres produits de gestion courante | 1 % | 5 356,38 |
| Produits financiers | 0 % | 0,67 |
| Produits exceptionnels | 0,2 % | 126,50 |
| TOTAL | | 468 640,62 |



SECTION D'INVESTISSEMENT

| DÉPENSES | | |
|--------------------------------|---------|-------------------|
| Libellé | | Réalisations |
| Emprunts et dettes assimilés | 2,68 % | 13 258,04 |
| Total des opérations réalisées | 94,48 % | 467 488,46 |
| OP patrimoniales | 2,84 % | 14 035,40 |
| TOTAL | | 494 781,90 |



| RECETTES | | |
|--|---------|-------------------|
| Libellé | | Réalisations 2016 |
| Dotation, fonds divers | 80,78 % | 246 704,44 |
| Subvention d'investissement | 13,46 % | 41 094,24 |
| Opération d'ordre de transfert entre section | 0,98 % | 3 004,00 |
| OP Patrimoniales | 4,60 % | 14 035,40 |
| Emprunts et dettes assi. | 0,18 % | 550,00 |
| TOTAL | | 305 388,08 |





Banquet du 11 novembre 2020



L'année 2020 restera dans les mémoires comme une année particulière, aussi la commission vie sociale préfère ne prendre aucun risque et a décidé d'annuler le banquet du 11 novembre 2020. Si vous êtes né(e) avant 1949 la municipalité vous offrira un colis en remplacement du repas. Cette situation est tout à fait excep-

tionnelle, nous reprendrons le traditionnel banquet du 11 novembre dès que le contexte le permettra.

La distribution des colis sera effectuée par les membres du conseil municipal avant les fêtes de Noël.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

MG, commission vie sociale

Employés communaux

L'équipe municipale compte également sept employés communaux : Claire Guillard s'occupe de la cantine scolaire et de l'entretien des locaux municipaux. Fanny Clément, Edwige Martineau et Maité Delattre s'occupent de la garderie de l'école et du travail en classe avec les maîtresses de PS-MS et GS-CP. Thierry Bizeau est le cantonnier de notre village. Magali Bourreau gère le bureau de poste de la mairie et aide le secrétariat de mairie. Et enfin, Céline Riotteau est secrétaire de mairie.

(crédit photo : Monsieur Degallaix Serge)



Nouvelle équipe municipale



Suite aux élections municipales du 15 mars 2020, la nouvelle équipe du conseil municipal a pris place le 28 mai dernier tardivement, en raison de la situation sanitaire de notre pays.

Ainsi, notre nouvelle maire est madame Anaïs Audiger-Avril.

Sa première adjointe est madame Micheline Gouget, qui prend la tête des Affaires Scolaires et de la Jeunesse.

Ensuite, le deuxième maire adoint est monsieur Gérald Jullien, adjoint à la voirie, et monsieur Dimitri Daveau, troisième adjoint, à l'Urbanisme.

Voici les autres membres du conseil municipal : Sébastien Gautier, Benoist Baron, Magali Potesta, Maëlanne Mizzi, Frédéric Clisson, Fabien Foussier, Thomas Aubert, Hélène Finot, Charlène Bermell, Virginie-Anne Lemaire, et

Jean-François Vah (absent sur la photo et excusé).

Chaque adjoint prend la tête d'une ou plusieurs commissions, concernant leurs fonctions, (affaires scolaires et jeunesse, PLU-Urbanisme, et Voirie) et Magali Potesta s'occupe de la Commission Communication-Culture-Cadre de vie.

Ces différentes commissions permettent de se réunir, afin de prendre des décisions collégalement car en effet, Madame le Maire et ses adjoints refusent de prendre quelque décision sans en concerter les membres du conseil lors des commissions. Elles permettent aussi de collecter les idées et avis de chacun pour développer et améliorer la vie de notre village.

(crédit photo : Monsieur Degallaix Serge)



Portraits de Louannais

ANNELISE DUFOURNEAUD ARTISTE TEINTURIÈRE BRODEUSE

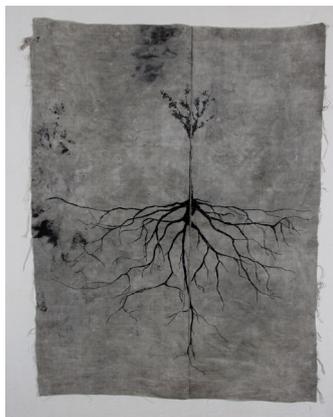


Née à Paris, elle a fait ses études aux Beaux-Arts de Nantes. Elle est installée depuis bientôt 3 ans à Louans.

« Mon travail est un long processus qui va à l'encontre du rythme d'aujourd'hui. Il commence au jardin, dans la nature, dans les bois, au bord de l'eau, à la cueillette des plantes. J'utilise ce que l'on appelle les plantes tinctoriales pour teindre mes toiles de fond. Cela me permet d'obtenir des couleurs particulières et de maîtriser les nuances sur la toile. Mes

toiles sont faites de lin, de chanvre et de coton anciens qui accrochent différemment la teinture. Je peux faire surgir le motif directement à la teinture, mais la plupart du temps, je le brode. Je travaille beaucoup avec les éléments de la nature. Je prépare une exposition à Tours où il est question d'arbre, de vent, de racine, de reflet de lune, de foudre, de mer et de sève entre autres. Au-delà de la forme poétique, il y a une

recherche sur l'intérieur et l'extérieur, le privé et le public, l'endroit et l'envers, le pli, la trame. Si je ne brode que les racines de l'arbre (voir photo), je parle de ce que l'on ne voit pas, de tout ce qui fait notre histoire, et notre nourriture psychologique, structurelle, par exemple. Il y a toujours plusieurs lectures. Parfois, ce n'est pas seulement le motif



brodé qui raconte, c'est le traitement du tissu lui-même. Je joue avec la couleur des fils et du fond de telle sorte que, vue dans un certain angle, les fils disparaissent. Je peux aussi travailler sur l'horizontalité et la verticalité ; le fil de trame et le fil de chaîne qui constituent le tissu au regard de la marche, le temps (horizontalité), et la spiritualité, la lumière (verticalité) qui constituent l'Homme. Je pourrais en dire beaucoup, mais le plus simple est de venir voir ! »

Site internet : www.annelisedufourneaud.com

Expo-Vente à Tours, Esprit de la nature

le 22 novembre (14h-19h), 23 et 24 novembre (10h-18h), au dojo Yomigaérou, 38 rue Avisseau, Tours centre.

AUDREY KNAUER, LOUANNAISE ET CHEF D'ENTREPRISE.



« Installée en famille sur la commune de Louans depuis 6,5 ans et après une quinzaine d'années à diriger une structure dans l'enfance, j'avais à cœur de monter mon entreprise.

Une réflexion familiale s'engage avec beaucoup d'enthousiasme car l'objectif était de reprendre la brasserie artisanale créée par mon père en 2015.

Les valeurs de la GIRONNETTE, préser-

ver le brassage de ses bières artisanalement, avec passion et une attention particulière à la qualité des matières premières utilisées.

C'est avec motivation que je reprends le flambeau en septembre 2019 pour perpétuer des brassins aux recettes authentiques et naturelles.

Quelques mois de patience sont nécessaires pour que les bières soient prêtes à être dégustées et qu'elles dévoilent de fines bulles, dûes à une seconde fermentation en bouteille et des arômes puissants de malts et houblons bio.

Aujourd'hui deux nouvelles recettes vont venir compléter les sept bières Gironnette, de belles surprises pour nos papilles. Les projets à moyens termes, l'investissement en matériel pour produire des hectolitres supplémentaires et un déménagement sera envisagé, peut-être à Louans qui sait ... »

[facebook.com/Brasserie-La-Gironnette](https://www.facebook.com/Brasserie-La-Gironnette)

Brasserie Artisanale Bio la GIRONNETTE

La Gironnerie - 37460 Loché-sur-Indrois - 06 15 27 36 75

<https://www.brasserieलगironnette.com/>

· Brasserie la GIRONNETTE ·
Lieu dit, la Gironnerie - 37 460 Loché sur Indrois
06 15 27 36 75 - brasseriegironnette@gmail.com

**Bières
Artisanales Bio**

La Gironnette c'est une gamme de 7 bières aux saveurs authentiques, ni filtrées, ni pasteurisées.
Conditionnement en bouteilles de 33 cl, 75 cl et fûts de 20 litres

| | |
|---|--|
| La Pils, douce et rafraîchissante : | L'Ambrée au parfum de malt |
| La Blonde au caractère fruité : | torréfié |
| La Blanche infusée à la fleur de sureau : | La Brune qui suggère une touche de caramel |
| La Rousse et sa rondeur délicate : | LIPA à l'amertume délicate |

www.brasserieलगironnette.com
SARL.U Brasserie Artisanale Bio la Gironnette
Au capital de 1 000€ - RCS Tours 882 779 192
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération



Tournage de film à Louans



« **Les Hautes Herbes** »

Productrice : Nicole COLLET

NC Production

Directeur de Production :

Patrick ARMISEN

Notre petite commune de Louans a eu l'immense joie d'accueillir le tournage d'un film, pour Arte, un film en trois parties de 52 minutes chacune, « Les Hautes Herbes », produit par Nicole COLLET. Le scénario et la réalisation sont de Jérôme BONNEL.

Le tournage a eu lieu du 5 août au 14 août 2020, à Louans, le rôle principal étant tenu par Emmanuelle Devos, mais sept autres acteurs principaux l'accompagnent.

La commune a eu la chance de rencontrer la grande productrice Nicole COLLET, un petit bout de femme toute sympathique, pleine d'humilité et de professionnalisme.

« -Bonjour Madame Collet, un grand merci, pour votre accueil et votre disponibilité. Quel est le synopsis de votre film ?

-Cela se passe dans une petite ville, un peu en déshérence parce que les paysans ont un peu perdu leurs terres, parce qu'il y a une usine qui a fermé et le climat est un peu exacerbé, un peu les uns les autres, et on est dans un couple, chez un jeune couple dans cette maison, chez qui déboule un jeune enfant qu'ils ne connaissent pas et dont la maman est accidentée et est à l'hôpital,

et on est pendant deux semaines d'été où ils gardent l'enfant chez eux et tout est vu, tout le film, toutes les trois parties de 52 minutes sont vues du point de vue de l'enfant et dans ce jeune couple qui a l'air de s'aimer, on sent assez vite qu'il y a des problèmes de couple et au fur et à mesure de l'histoire disparaissent deux hommes. Donc c'est un peu policier, ça n'en a pas l'air, [...] il n'y a pas de flics, il n'y a pas d'enquête, mais il y a deux disparitions dont on apprendra à la fin que ce sont des meurtres et on saura qui est le meurtrier, mais je ne le dis pas, parce qu'il y a plein de fausses pistes tout au long du film, on se dit « ah bah c'est peut-être lui, ou c'est peut-être lui », donc voilà.

-D'accord, très bien ! Plein de rebondissements !

En quoi consiste votre métier, en tant que productrice, quel est votre rôle ?

-Le producteur c'est celui qui est au démarrage des projets, qui cherche des idées, qui reçoit des idées, qui les vend à un diffuseur. En audiovisuel, on commence à écrire quand vraiment on a un intérêt d'un diffuseur, une chaîne. Ensuite, on peut écrire, moi je suis tout le travail d'écriture, le développement de scénario, et puis ensuite on cherche un réalisateur, des acteurs, on suit le montage, et surtout on valide tous les aspects financiers. Donc c'est un métier à la fois artistique et financier et c'est moi qui suis responsable du début à la fin des choix artistiques et financiers sur un film.



-Oui c'est ce que j'allais vous demander, c'est qu'en fait en amont vous avez déjà beaucoup de travail, avant même de passer au tournage, et il y a un certain nombre de tâches à réaliser.

-Oui bien sûr, il y a tout le développement, tout le chiffrage, tout ça.

[Nicole COLLET me précise que le cinéma privilégie d'aides de la Région, et de CICLIC, qui donnent des subventions et fonds également]

-Et ensuite, du coup, sur tout ce qui est montage, il y a aussi beaucoup de travail.

-Oui j'ai un droit de regard, je regarde. Je regarde ce qu'on appelle les retours de jours, je suis le processus du début à la fin. Et ça je le fais dans une société qui est ma société, au sein du groupe Mediawan, c'est un gros groupe audiovisuel.





Tournage de film à Louans (suite)

-Oui c'est celui que vous avez monté dernièrement en 2019

-Oui voilà je l'ai monté récemment. Avant j'étais chez Image et Compagnie et maintenant c'est ma société NC Production, voilà.

-En ce qui concerne les acteurs, il y a combien d'acteurs principaux ?

En tout on doit avoir environ 40 acteurs, quelque chose comme ça, avec une petite dizaine d'acteurs principaux dont Emmanuelle Devos, Louise Chevillotte, Jonathan Couzinié, le petit Antonin Chaussoy, India Hair, Lazare Gousseau, Clément Bertani et Raphaël Acloque.

-J'avais une autre question concernant la situation très particulière de cette année qui touche tous les secteurs d'activité, bien évidemment, mais notamment toute la culture, les salles de cinéma, le théâtre, les concerts. La culture est lourdement impactée, les intermittents du spectacle sont évidemment en première ligne, les plus touchés.

-Alors nous on a repoussé le tournage, on aurait dû tourner plus tôt, donc on l'a repoussé, je me suis longtemps demandé si on allait prendre le risque ou pas. Je vous cache pas que c'est un surcoût très lourd de respecter ce que l'on appelle les mesures barrières. Il y a un fond, qui a été mis en place par le ministère du travail, le ministère de la santé, le CNC, qui couvre l'assurance en cas d'arrêt du tournage mais pour ça, pour y avoir droit, il faut vraiment respecter toutes les mesures barrières de

manière très stricte. Donc vous voyez, tout le monde porte le masque, on se lave les mains tout le temps, on essaie, mais évidemment, quand les comédiens jouent et doivent se toucher, ils jouent et ils se touchent, on ne peut pas empêcher les scénarios d'être ce qu'ils sont. Donc ça demande des frais assez importants parce qu'on a du personnel. Moi j'ai deux personnes qui ne font que distribuer des masques, et faire laver les mains des gens. La cantine est installée très différemment de d'habitude. On ne fait pas trop se croiser les gens sur le plateau, il faut tout désinfecter tout le temps, c'est assez contraignant, mais en fait si tout se passe bien jusqu'à la fin on espère continuer à tourner.

-J'avais une dernière question : parmi les films et séries que vous avez tournés, vous avez un top 3 ou bien vous êtes satisfaite de tout ce que vous avez produit ?

- Non (rires), pas de tout non, c'est vrai que je suis très fière de « Mafiosa » parce que c'est cinq saisons d'une série pour Canal+. C'est la première série de Canal+ il y a dix ans maintenant et je sais qu'elle continue de marquer.

-Ah bien sûr!

-Donc j'en suis très fière de cette série. J'ai beaucoup aimé ce que j'ai tourné ici en touraine, « 3 fois Manon, Manon 20 ans » parce qu'on a eu beaucoup de prix et c'était deux mini-séries très très fortes avec Jean-Xavier de Lestrade qui a d'ailleurs tourné pour Arte « Jeu d'influence ».

L'année dernière j'ai tourné une autre série pour Arte, une série fantastique qui s'appelait « Une île », et c'était une histoire de sirène...

-En Corse

-... sous l'eau. En Corse voilà. Et ça aussi c'est parce que c'était très, très original, avec Laetitia Casta, une histoire de sirène donc ça aussi, je suis assez fière ! (Rires) J'aime bien les tournages un peu particuliers.

-Oui c'est vrai, et vous avez une belle richesse, en terme de palmarès à votre actif, un beau panel.

-J'essaie à la télévision de faire en sorte qu'il y ait toujours du cinéma, de l'image.

-En fait, c'est la qualité d'aujourd'hui c'est qu'un fin de compte au cinéma on de très bons films français mais on a de très grandes séries et notamment on voit bien avec Netflix et Canal.

-Enfin en France il n'y en a pas tant que ça des bonnes séries. Chez Canal il y en a, il y en a pas mal, mais bon.

-C'est mieux que ça n'a été. Après on a les séries très populaires sur les grandes chaînes de télévision, mais là, j'ai pas envie de dire que c'est un autre combat mais presque !! Ca ne touche pas la même cible.

-C'est le combat d'audience !

-Oui tout à fait !

En tous les cas, encore un grand merci pour votre disponibilité et le temps que vous m'avez accordé.

Le tournage se termine le 16 septembre, et il y aura ensuite toute la partie montage, avec une livraison prévue pour Arte en mars 2021. La date de diffusion n'est bien évidemment pas encore connue. Nous en serons informés en tant voulu.

Madame Nicole COLLET, et Monsieur Patrick ARMISEN remercient très chaleureusement la commune et les habitants de Louans pour leur investissement, et la mise à disposition de nos locaux pour leur faciliter le tournage.

M.Potesta





Qu'est-ce qu'un Plan Local D'urbanisme ?

Un Plan Local d'Urbanisme est un ensemble de documents qui permet, suite à un diagnostic de territoire, de déterminer des règles d'urbanisme. Il a pour but d'organiser l'aménagement communal des 10 prochaines années. C'est ce plan qui cadre et réglemente l'urbanisation communale et que la commission d'urbanisme se doit de faire respecter. Il découle du règlement national d'urbanisme et impose des règles qui ne semblent pas toujours avoir de sens au regard de notre territoire communal.

Notre PLU a été validé en 2008 et a ainsi fêté ses 12 ans cette année. Il arrive ainsi un peu en bout de course. Les modes de vie changent, les terrains constructibles se font de moins en moins nombreux et certaines règles d'urbanisme ne sont plus adaptées aux besoins de la commune et de ses habitants.

FAUT-IL DONC LE REFAIRE ?

Dans l'idéal, le conseil municipal aurait dû se lancer dans l'élaboration d'un nouveau PLU. Le refaire aurait permis d'apporter quelques souplesses réglementaires ainsi que de retravailler les zonages (Agricole, Naturel, Urbanisable, ..) pour s'adapter à l'évolution communale des 12 dernières années mais aussi pour se mettre en conformité avec de nouvelles réglementations.

Cependant, la loi impose aux Communautés de Communes de prendre la compétence PLU à partir du 1^{er} janvier 2021. Cette obligation pourrait ne pas être votée mais il faudrait alors ce qu'on appelle une minorité de blocage composée à minima de 25% de communes représentant au moins 20% du nombre d'habitants de la Communauté de Communes.

Si le PLU Intercommunal (PLUi) venait à être validé, le PLU communal deviendrait alors caduc.

Au regard de cette situation et en l'absence d'une vision à court terme, la commission et le conseil municipal n'ont ainsi pas souhaité engager d'importants frais financiers pour refaire le PLU.

Toutefois, un PLUi met souvent plusieurs années à être réalisé car il doit suivre une procédure réglementée précise qui nécessite du temps. Ainsi, soucieux de vouloir améliorer le cadre réglementaire de la commune et l'adapter au mieux aux besoins des habitants, les élus ont engagé une réflexion pour réaliser une modification simplifiée comme il a pu déjà être fait par le passé. Cette procédure est moins longue et surtout peu onéreuse.

La commission souhaite ainsi modifier le règlement d'urbanisme sur des points précis tels que la liste des couleurs autorisées, la possibilité d'accorder des toits mono-pentes dans certaines situations et peut-être d'assouplir d'autres règles dont la logique architecturale et urbanistique n'a aujourd'hui pas de sens au regard du bâti présent sur la commune. Il faut savoir que le PLU Louannais est, notamment sur ces quelques points, plus contraignant que les Architectes des Bâtiments de France eux-mêmes. Lui apporter un peu de souplesse sera donc un premier pas pour adapter le règlement d'urbanisme au plus près des réalités du terrain. Si cette démarche venait à aboutir, vous serez nécessairement tenus informés.

COMMENT SONT ETUDIÉS LES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES ?

Suite aux élections, le nouveau conseil municipal a mis en place différentes commissions dont notamment une commission PLU - Bâtiments publics - Bâtiments privés - Gestion des documents (PC, DP, ...).

Cette commission, composée de 8 élus, se réunit régulièrement pour notamment traiter l'ensemble des demandes d'urbanisme déposées en mairie.

Ainsi, permis de construire, déclaration de travaux et autres demandes d'urbanisme sont débattus en commission et font l'objet d'une décision collective.

Les élus souhaitent avant tout favoriser une unité de traitement des dossiers tout en assurant une qualité architectu-

rale minimale pour préserver la beauté des bâtiments qui composent le paysage communal. De plus, les élus sont ouverts au débat et à l'échange afin de trouver autant que possible des solutions pour réaliser votre projet.

QUAND FAUT-IL DECLARER SES TRAVAUX ?

Toutes modifications extérieures nécessitent une déclaration de travaux. Ainsi, un changement de clôture, une modification de couleur, le changement de volets ou menuiseries, le ravalement d'une façade, la mise en peinture d'une façade, la création d'une ouverture, la pose d'un velux, la construction d'une cabane de jardin ou encore la création d'une piscine, ... nécessitent d'être déclarés en mairie. (Cette liste n'est évidemment pas exhaustive)

Sachez qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire et que si vous avez réalisé des travaux sans déclaration il est toujours temps de les déclarer.

VOUS ÊTES PERDU ET AVEZ BESOIN D'AIDE ?

Céline RIOTTEAU, secrétaire de mairie, est à votre disposition en mairie pour vous guider dans la démarche et ainsi vous expliquer si vous devez faire une déclaration et si oui quels documents remplir.

Dimitri DAVEAU, adjoint à l'urbanisme, se rend disponible pour vous rencontrer en mairie ou sur place et vous aider dans le montage de votre dossier pour ainsi vous orienter au mieux par rapport au règlement d'urbanisme et l'avis que serait susceptible de donner la commission une fois le dossier déposé.

L'idée est avant tout de vous aider dans vos démarches afin que votre projet puisse aboutir dans les meilleures conditions possibles.

D.Daveau



Voirie – hydraulique – environnement agriculture

Dès la mise en place du nouveau conseil municipal, la programmation 2020 des tranches optionnelles de travaux sur la voirie communale a été validée, ce qui a permis de réaliser :
La mise en œuvre d'un enrobé bitu-

meux sur la route de St Branchs entre la route de la Barrerie et la limite de commune (la mise à niveau de l'accotement sera effectué dans les semaines à venir)
Le gravillonnage Route de Ste Catherine de Fierbois entre La Tambre et la Bréchottière, Route de la Tambre et la Rue

du Puy Les fossés ont été curés entre la Bréchottière et La Croix des Barres et nous remercions messieurs Jean Marc MARTINEAU et Bernard PASQUEREAU qui ont gracieusement apporté leur concours pour l'évacuation de la terre.
G. JULLIEN

École : une année scolaire... très compliquée



Année 2019-2020 dont nous garderons tous un souvenir mitigé, et surtout que nous ne souhaitons pas revivre.

Rien ne s'est fait normalement depuis la mi-mars, avec l'obligation de fermer les écoles à compter du 16 mars, pour une réouverture le 14 mai, suivant un protocole sanitaire très strict. Vingt enfants étaient accueillis chaque jour jusqu'au 31 mai, à partir du 2 juin tous les enfants pouvaient être accueillis au moins 2 jours par semaine puis le 22 juin l'école est redevenue obligatoire pour tous avec un protocole légèrement assoupli. Tout le personnel communal était très occupé pour appliquer ce protocole sanitaire avec le plus grand soin durant les heures de classe, et c'est la raison pour laquelle en accord avec le corps enseignant et les délégués de parents d'élèves nous avons décidé de ne pas rouvrir la cantine pour ces huit derniers jours de classe. Nous avons demandé aux familles de fournir le repas du midi et sommes bien conscient du désagrément que cela a pu causer pour certaines familles, nous vous prions de nous excuser pour ces mesures contraignantes mais nous n'avions pas le choix ; à circonstances extraordinaires mesures exceptionnelles. Sur toute cette période trouble et compliquée nous avons malgré tout maintenu la garderie ouverte.

Bilan de l'année scolaire 2019-2020

82 enfants ont fréquenté l'école. A la cantine nous avons servi 6412 repas soit une moyenne de 74 par jour. A la garderie : 6120 heures soit une moyenne de 16 enfants le matin et 40

enfants le soir, 2798 goûters ont été servis.

Année scolaire 2020-2021 (du mardi 1^{er} septembre 2020 au mardi 6 juillet 2021) 82 enfants sont inscrits à l'école pour la rentrée. Nous avons acheté pour la classe maternelle 6 tables et une armoire pour la classe des CE, l'imprimante a également été remplacée.

La cantine sera de nouveau opérationnelle, sauf cas force majeure.

Nouveaux tarifs des services communaux à partir du 1er septembre 2020

| CANTINE le repas enfant | GARDERIE l'heure | GOÛTER du soir |
|----------------------------|---------------------|-------------------|
| 3,40 € | 1,90 € | 0,80 € |

Covid-19 : toujours dans le respect des mesures de distanciation et des gestes barrières.

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas envoyer un enfant en classe en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez lui ou dans la famille.

Le dernier protocole sanitaire des écoles à bien été assoupli ce qu'il faut en retenir : la distanciation physique dans les espaces clos n'est pas obligatoire, dans les espaces extérieurs ne s'applique pas ; le port du masque est obligatoire pour les adultes ; les familles ne rentrent pas dans l'école et afin d'éviter les regroupements enfants et/ou parents il a été décidé de maintenir quatre entrées et sorties comme en juin/juillet ; l'aération des locaux au moins 15 minutes à chaque fois au minimum toutes les 3 heures ; le lavage des mains à l'arrivée le matin, avant les repas, après être allé aux toilettes et le soir avant de partir ou dès l'arrivée au domicile ; nettoyage et désinfection des locaux une fois par jour.

Nous devons nous protéger les uns les autres.

MG
Commission scolaire.



L'association Culturelle et Sportive de l'École de Louans (ACSEL)

Cette association sert de coopérative à l'école primaire et permet de financer les sorties scolaires et l'achat de matériel pédagogique utilisé en classe.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le mardi 8 septembre.

Les membres du bureau restent les mêmes: Mme Marie Druault est présidente; Mme Véronique Bourgoignon est secrétaire et Mme Cindy Beaussart est trésorière.

Suite au confinement du printemps dernier, la réouverture de l'école s'est faite le jeudi 14 mai. Une vingtaine d'élèves a été accueillie chaque jour,



jusqu'au 29 mai.

A partir du mardi 2 juin, une quarantaine d'élèves a été accueillie, à raison de deux jours par semaine (un groupe d'élèves les lundi et mardi, et un autre groupe les jeudi et vendredi).

Puis tous les élèves de l'école sont revenus en classe fin juin.

Les projets de cette année scolaire si particulière n'ont donc pas pu se

concrétiser.

Mais la rentrée pour cette nouvelle année s'est très bien passée et les enseignantes de l'école ont commencé à mettre en place de nouveaux projets.

Et les grands rendez-vous annuels seront organisés comme chaque année :

- Le Marché de Noël sera animé par les élèves fin décembre.

- Le Carnaval de l'école aura lieu fin mars.

- La Fête de l'école sera organisée fin juin.

Pour le bureau de l'association,
Mme Druault

Restauration scolaire

Une rentrée en toute sécurité



Aujourd'hui c'est la rentrée et votre enfant retrouve le chemin de l'école.

Nos équipes sont pleinement mobilisées pour accueillir votre enfant en toute sécurité dans le strict respect des consignes publiées par les autorités sanitaires. Le moment pour tous de retrouver convivialité et plaisir à table.

La santé de votre enfant est notre priorité

• Tous les repas sont élaborés suivant des règles strictes d'hygiène et de sécurité des aliments, dont nous avons renforcé la maîtrise.

• Toutes nos équipes, cuisiniers, chauffeurs-livreurs, personnel de service, sont mobilisées pour respecter scrupuleusement les gestes barrières préconisés par le gouvernement.

Par ailleurs, le port du masque et de gants est systématique lors de la préparation et du service des repas.

• Notre Plan de Maîtrise Sanitaire et son application sont certifiés ISO et font l'objet de contrôles réguliers.

• Nous sommes prêts à la mise en place de nouvelles conditions d'accueil, dans l'hypothèse d'un renforcement temporaire des mesures sanitaires.

Sensibiliser les enfants au lavage des mains

Avant d'accéder au restaurant scolaire, le lavage des mains est obligatoire. Des affichages sont disposés dès l'entrée afin de les sensibiliser à ce geste barrière.

soqeres

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Numéro gratuit d'information sur le coronavirus : 0 800 130 000

www.education.gouv.fr



COVID-19

DE L'ÉCOLE AU LYCÉE, UNE RENTRÉE SERÈNE DANS LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Afin que tous les écoliers, collégiens et lycéens fassent leur rentrée dans de bonnes conditions, nous prenons des mesures garantissant la sécurité de tous.

C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.

Voici la façon dont se déroulera la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussissons.



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les atterrissements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :
- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée



Port du masque

- Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.
- Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.



Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :
- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.
Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

À noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins. Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr



De septembre 2004 à aujourd'hui - 16 ans déjà

Il y a 16 ans que la médiathèque a changé de locaux, de bénévoles et de fonctionnement.

16 années riches en lectures, partages et rencontres.

Nous avons reçu des écrivains :

Piem et Jolibois (2005), Michel Quint (2006), Mary Kat Dollet (2008), Jean Rouaud (2009),

des compagnies de théâtre :

La compagnie Troll (2006), « D'mots et d'notes » (2010), le Théâtre de la Fronde (2011), la Compagnie Cano Lopez (2013 et 2015).

Des acteurs professionnels nous ont lu des textes (2012 et 2017), des membres de la médiathèque en ont lu lors des soirées « Tranches de vie » (2014 et 2015) et à plein d'autres occasions.

Les journées « Paniers d'automne » (2008 et 2009) ont commencé par une bourse aux plantes accompagnée de livres spécialisés, suivie de textes lus ou mis en scène et se sont terminées autour de bons petits plats de saison.

Nous avons voyagé avec vous en Chine (2011), en Amérique Latine (plusieurs animations le long de l'année 2016), puis en Afrique (2017).

Nous avons appris à être « Bien dans son assiette » (2014), à fabriquer notre « Lessive » (2019), des professionnels nous ont fait déguster du vin (2008), du chocolat (2016), des étudiants chinois leur cuisine et nous avons terminé toutes nos soirées en partageant des petits plats. Hmmm, cette fameuse vinaigrette au chocolat...

Certaines de nos animations ont fait partie d'un projet plus vaste, en commun avec l'école, les associations « L'Entr'acte », « ALCE » ou « Louans en fête », d'autres ont été soutenues par la Bibliothèque Départementale de Touraine, entre autres par la mise à disposition d'expositions, tablettes, vidéoprojecteur, Kamishibais, tapis de lecture.

Quelques animations : les samedi matin à la « ludothèque » (gérée entièrement par des parents), les soirées « coups de cœur » agrémentées d'une bonne bouteille, les après-midi « tricot » ou les « histoires en pyjama » ont été ou sont toujours régulières.

16 ans, déjà...

Maintenant il est temps pour moi de prendre ma retraite, je quitterai le conseil d'administration de « Plaisir de lire » à l'assemblée général de janvier. Je partirai pleine de bon souvenirs et sereinement, parce que je sais que la médiathèque sera entre de bonnes mains et continuera à vivre avec et pour une nouvelle génération.

Karin Opolko, présidente de « Plaisir de lire »



Association Louannaise pour la Culture et l'Environnement (ALCE)

Pour ce dernier trimestre 2020, ALCE vous propose deux activités dont les détails seront communiqués en temps voulu dans le village par affiches et affichettes.

Il s'agit d'abord d'une randonnée programmée le dimanche 18 octobre prochain (projet prévu en mai 2020 et reporté à cause du coronavirus).

Ensuite, nous renouvelons la confection des couronnes de Noël qui a remporté un vif succès en 2018...

Nous vous invitons à venir confectionner vous même votre décoration de Noël avec des éléments naturels, à la Grange à Dîme, le samedi 5 décembre après midi (2€/pers pour les maté-



riaux fournis).

Nous espérons que vous apprécierez ces moments de convivialité, de découverte, de création artistique... Bonne rentrée à tous.

Siège social : Mairie de 37320 LOUANS
- Place du 11 novembre



Familles Rurales

L'année scolaire redémarre et les activités Familles Rurales font de même.

C'est l'occasion de prendre des bonnes résolutions et de prendre soin de soi avec des activités comme le stretching, pilates, yoga, latino dance. Il est possible de venir les essayer gratuitement pendant 1 ou 2 séances.

L'adhésion familles rurales est de 28 €

Gym enfant : l'activité s'adresse à tous les enfants de 4 à 11 ans scolarisés à Louans. Les cours de gym sont le vendredi : de 16 h à 16h50 pour les enfants de moyenne et grande section ; de 17 h à 18 h pour les filles du cp au cm2 ; de 18 h à 19 h pour les garçons du cp au cm2.

Tarif : 95 € à l'année + adhésion Familles Rurales. A partir de la 2nd inscription et pour toutes les suivantes de la même famille : réduction de 20 € par personne.

Guitare : les cours s'adressent à des enfants à partir de 8 ans. Les cours ont lieu le jeudi. Tous les cours sont individuels d'une durée de 20 minutes.

Tarif : 240 € à l'année + adhésion familles rurales

Stretching : le stretching est une discipline douce, accessible à tous. Si les félins s'étirent matin et soir, c'est qu'ils ont compris tous les bienfaits que

peuvent leur apporter les étirements. Le stretching permet de délier les articulations et d'étirer à tour de rôle les différents muscles du corps. Une activité idéale pour les personnes nouées, fatiguées et stressées. Le stretching peut se pratiquer seul ou en complément d'un autre sport. Un muscle bien étiré se contracte mieux, c'est pourquoi beaucoup de sportifs font une séance de stretching avant l'effort. La meilleure façon de comprendre est d'essayer une ou deux séances. Le stretching est une activité qui se pratique individuellement et chacun évolue à son rythme, à l'écoute de son corps. Les cours ont lieu le mardi de 19 h 30 à 20 h 30

Tarif : 105 € à l'année + adhésion familles rurales

Yoga : l'activité a lieu deux fois par mois le mardi soir dans la salle grange à dîmes à la mairie de Louans de 19 h 30 à 21 h.

Tarif : 85 € à l'année + adhésion Familles Rurales

Pilates : depuis septembre 2017, nous avons mis cette nouvelle activité en place. La méthode pilates est une gymnastique douce, basée sur le respect des courbures naturelles et le renforcement du plancher pelvien, des abdominaux et muscles profonds. Pour son

créateur, le pilates vise à rendre le corps « fort comme une colonne grecque et souple comme un chat », le tout en étant bien dans sa tête ! Une méthode globale donc, qui va bien au-delà du simple exercice physique ! Grâce au pilates, vous allez renforcer et assouplir votre corps en profondeur, tonifier votre silhouette et aussi améliorer votre respiration, soulager vos douleurs dorsales, vous détendre et favoriser votre sommeil ! Le pilates s'adapte vraiment à tous car c'est une méthode progressive conçue pour répondre aux besoins et à la condition physique de chacun. L'activité a lieu le vendredi de 19 h à 20 h.

Tarif 105 € + adhésion familles rurales
Tout comme le stretching c'est une activité qui se pratique individuellement

Latino Dance : depuis l'année dernière nous avons mis en place cette nouvelle activité. A partir de 15 ans, tous les mardis hors vacances scolaires dans la salle des associations (près du terrain de tennis) de 19 h 30 à 20 h 30.

Prix : 105 € + 28 € adhésion familles rurales

Pour plus de renseignements, s'adresser à Christine LANGEVIN 02.47.92.26.78

Christine LANGEVIN



APE

La réunion de rentrée a eu lieu le 15 septembre à la Grange à Dimes, c'est l'occasion pour nous d'accueillir les nouveaux parents et de nous retrouver, et cette année a une saveur toute particulière ! A l'heure ces mots sont couchés sur le papier pour le Louans Infos, nous ne savons pas si de nouveaux parents auront rejoint la tribu de l'association, mais nous espérons que ce sera le cas !

Comme chaque année, les parents des CM2 laissent naturellement la place aux parents des autres plus petites classes qui voudraient venir soutenir l'école et ses projets. Nous profitons de cet article pour remercier comme il se doit Laurent BABIN, membre (tellement) actif de l'APE depuis tellement d'années que nous n'en avons pas tenu le compte. Merci d'avoir fait perdurer et soutenu l'APE, ton implication a été pour nous un moteur dans l'organisation de tous nos projets ces dernières années !!!

Nous parlions tout à l'heure de la réunion de rentrée : vous n'avez pas pu venir, un empêchement, un mauvais timing, mais vous voudriez suivre de près ou de loin certaines manifestations ? Sachez que les portes sont toujours ouvertes ! Une page Facebook « APE de Louans » est également mise à jour régulièrement, aimez la page !... Si vous souhaitez participer concrètement, sachez que toute aide même minime est super bienvenue, même pour une heure ou deux, vous pouvez contacter l'équipe via Messenger, et ça marche aussi pour une idée de projet que vous souhaiteriez voir fleurir pour les enfants de l'école

Nous vous souhaitons à tous un bel automne et vous donnons vite rendez dans le prochain numéro de Louans Infos pour vous donner le programmes des animations 2020/2021.

*Bien à vous,
L'équipe APE*

L'Association des Parents d'Elèves de Louans est ravie de retrouver le chemin de la rentrée en ce doux mois de septembre !

Les enfants sont bien rentrés, reposés de belles vacances nous l'espérons et nous sommes prêts à nouveau à nous investir pour une nouvelle année riche d'animations et de nouveaux projets. L'année dernière, avec la crise sanitaire que nous connaissons tous trop bien, les projets de l'APE ont en grande partie été annulés, les parents d'élèves, l'équipe enseignante bouleversés, bref une année inédite !! Cette année qui démarre nous pousse à espérer reconduire nos actes manqués et même inventer de nouvelles actions pour enrichir le quotidien de nos chères têtes blondes.... !

La compagnie L'Entracte

Au mois de juin, le théâtre de la Fronde est venu nous raconter l'histoire de «L'oiseau qui pète» et, tout en respectant scrupuleusement les consignes imposées par la préfecture et la jauge réduite, les spectateurs présents dans la Grange à Dime ont savouré ce moment délicieux de musique et de théâtre, de spectacle vivant qui nous a fait beaucoup de bien après un printemps... perturbé.

Et maintenant «Pourvu qu'il pleuve», c'est le titre de la belle pièce de Sonia Ristic que nous vous proposons cette année : Une journée qui s'écoule dans un café parisien, depuis l'ouverture au petit matin jusqu'à la fermeture tard dans la nuit. Une journée qui pourrait être le condensé d'une année de vie Les personnages : 3 serveuses, 2 cuisiniers kurdes, le couple de la douze bis, et le chœur des clients. Des « petites histoires » qui n'auraient jamais dû se rencontrer vont pourtant se lier par la force du monde extérieur qui déboule. Un monde qui gueule, bouscule, cogne.

Une pièce forte et belle que nous avons plaisir à présenter

dans une mise en scène inventive.

Nous ne connaissons pas encore les consignes qui seront données au mois de novembre, mais notre jauge sera certainement réduite, il sera donc prudent de réserver.

«Pourvu qu'il pleuve» de Sonia Ristic

Samedi 7 novembre à 20h30

Dimanche 8 novembre à 16h00

Vendredi 13 et samedi 14 novembre à 20h30

Vendredi 20 et samedi 21 novembre à 20h30

Les réservations ouvriront le 15 octobre.

Renseignements/réservations :

reservations@theatre-entracte-louans.fr ou 02 47 92 14 08

A très bientôt !



Les pompiers vous informent

Fin Août, vos Sapeurs-Pompiers Louannais se sont entraînés aux nouvelles techniques de secourismes modifiées par la crise sanitaire mondiale du Coronavirus. Malheureusement, ce virus venu de Chine et en pleine expansion dans le monde entier, ne nous permettra pas de partager avec vous notre bien connue « Soirée Choucroute » prévue initialement le 31 Octobre 2020.

De plus, nous ne sommes actuellement pas en mesure de vous assurer que la cérémonie de la Sainte Barbe sera organisée, seules les annonces du gouvernement et l'évolution de la pandémie seront en mesure de déterminer le maintien de cette cérémonie.

Malgré tout, nous continuons à nous entraîner de façon mensuelle et oeuvrons toujours pour votre sécurité dans le respect des préconisations des autorités sanitaires.

INFORMATION COVID

Afin de limiter la propagation du virus (COVID19), respectez les gestes barrières, nous vous informons sur quelques petits gestes du quotidien :

- > PORTEZ UN MASQUE REGLEMENTAIRE
- > LAVEZ VOUS LES MAINS AVEC DU SAVON OU DE LA SOLUTION HYDROALCOOLIQUE
- > RESPECTEZ LA DISTANCE DE 1 METRE POUR INTERAGIR AVEC D'AUTRES PERSONNES

En attendant, prenez soin de vous et rendez-vous en fin d'année pour la distribution des calendriers dans le respect des gestes barrières.

N. GOETZ

Association EMBUKAI KARATE LOUANS

Notre association existe maintenant depuis bientôt 14 ans déjà et compte une dizaine de membres femmes et hommes, du débutant à la ceinture noire confirmée.

Les jeunes sont acceptés à partir de 16 ans

Les cours se déroulent de 20 h 00 à 21h30 à la salle des associations de Louans, le lundi et le mercredi, et sont assurés par Thierry et Stéphane, pratiquants depuis plus de 30 ans les arts martiaux, et toujours en perpétuelle recherche.

L'enseignement est celui du Karatedo Shotokai tel qu'enseigné par M. Jean Caujolle, pionnier de l'ombre du Karate en France et toujours en activité à 77 ans. Il vient régulièrement de Paris à Louans pour nous apporter son savoir

unique.

Nous travaillons en partenariat avec le club de Esvres et nous faisons des échanges régulièrement avec eux sur la pratique. Nous sommes affiliés à la fédération française de karate.

Notre Karate est issu d'une pratique traditionnelle, elle se base donc sur un savoir ancien et est en constante évolution pour qu'elle reste une activité vivante et adaptée à notre société. Elle ne demande aucune qualité athlétique, pour autant, cela n'empêche nullement un engagement certain. Le Karatedo est une méthode d'évolution personnelle, pour soi et avec les autres. L'objectif n'est pas l'illusion d'être meilleur que l'autre mais de s'améliorer soi par la pratique ; de ce fait, nous ne faisons pas de compétition.

Le karate que nous faisons recherche l'efficacité d'une technique, d'une stratégie, dans le relâchement musculaire optimal et la coordination. Il est dynamique et la mobilité est une recherche constante.

Vous pouvez trouver des informations sur notre site : <https://embukai.jimdofree.com/> et l'actualité sur notre page facebook <https://www.facebook.com/embukai> ou en joignant le président de l'Embukai au 06 70 38 15 59 (M. Ménager Thierry).

Nous vous accueillons aux heures de cours (prévoir d'arriver un peu avant l'heure de début) pour un cours d'essai gratuit. Voir est une chose, ressentir par immersion est plus profitable ! Au plaisir de vous rencontrer !



En route pour 2021

rie devant la salle des associations. Cela sera suivi d'un repas dansant animé par un DJ et bien sûr nous allumerons le feu de la St Jean.

Enfin, au mois de septembre, nous souhaitons organiser une journée de jeux inter lieux-dits.

Le principe : vous inscrivez une équipe composée de votre famille, de vos voisins, de vos amis ... et vous venez vous mesurer aux autres équipes lors de jeux prévus pour les petits comme pour les plus âgés.

Les détails sont à venir sur notre page Facebook, vous pouvez la retrouver en tapant @Louans.en.fete dans votre barre de recherche Facebook ou en recopiant cette adresse : <https://fb.me/Louans.en.fete> dans la barre de recherche de votre navigateur internet. Pour terminer, nous souhaitons remercier l'entreprise Louannaise MALPE et

toutes les personnes qui nous ont aidés financièrement cette année.

Ces dons vont nous permettre d'investir dans l'achat d'éco-cup, que vous pourrez retrouver contre consigne lors des prochains événements. Grâce à vous, nous allons réduire considérablement nos déchets !

Si vous souhaitez faire un don à l'association, vous pouvez nous l'adresser à Louans en fête, place du 11 novembre, 37320 Louans ou le déposer directement à la mairie

N'oubliez pas de joindre vos coordonnées afin que nous puissions vous recontacter pour vous transmettre le reçu pour la réduction d'impôts.

Petit à petit, grâce à vous, l'association se développe, toute l'équipe souhaite vous remercier et vous donne rendez-vous très bientôt.

L'équipe Louans en fête

Cela y est l'année 2020 prend fin ! Comme vous le savez les récents événements nous ont obligés à annuler toutes les manifestations prévues.

Mais c'est ornés de masques et à distance raisonnable les uns des autres que nous avons repris les réunions pour organiser les prochaines fêtes.

Alors à vos agendas ! tout d'abord le feu de la st jean aura lieu le 19 juin 2021

Vous pourrez venir dès l'après-midi, jouer avec des jeux familiaux sur la prai-

Projet de création d'un conseil municipal des jeunes

Louans est une commune où la jeunesse est bien présente. Nous avons la chance d'avoir notre propre école maternelle et primaire où les projets sont nombreux et accompagnés par l'équipe enseignante.

Mais après les jeunes louannais partent vers d'autres horizons ; collèges, lycées, CFA...

Néanmoins, ils restent attachés à leur commune d'origine. Nous pouvons les croiser régulièrement à Louans, au city stade par exemple, lieu de rencontre et de convivialité pour eux.

Les nouveaux élus souhaitent que les jeunes louannais puissent s'investir à leur niveau dans leur commune.

Nous aimerions créer un conseil municipal des jeunes à partir de septembre 2021. Nous ciblerions la tranche d'âge des 11 à 18 ans.

Les objectifs de ce conseil de jeunes seraient de :

- Laisser la parole aux jeunes,
- Créer des projets pour eux et les aider à défendre leurs idées,
- Leur donner des responsabilités à leur niveau,

- Les Intéresser et les impliquer dans la vie municipale.

Les élus ont prévu d'aller à la rencontre des jeunes louannais afin d'échanger avec eux et leur présenter notre projet pour en évaluer sa faisabilité.

Les jeunes intéressés peuvent également se faire connaître auprès de la mairie, avec l'accord de leurs responsables légaux.

M.Mizzi



Agenda des manifestations

Au vu des conditions sanitaires, nous ne pouvons communiquer quelconques dates concernant les futures manifestations. Nous espérons un retour à la normale pour 2021.